

LE CARNET | ANNONCES LÉGALES

PRÉFECTURE ET SOUS-PRÉFECTURES

Vos démarches sur internet

Dans le cadre de la modernisation et de la simplification administratives, il n'est plus nécessaire pour les usagers de se déplacer en préfecture ou sous-préfecture pour effectuer les démarches d'immatriculation de leurs véhicules ou celles relatives au permis de conduire.

■ Immatriculations

Quatre téléprocédures relatives aux immatriculations sont disponibles sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr> :

- "je souhaite refaire mon certificat d'immatriculation" (carte grise)

- "je souhaite changer mon adresse" sur ma carte grise
- "je souhaite déclarer la vente de mon véhicule"

- "je souhaite changer le titulaire du véhicule"

■ Permis de conduire

Les téléprocédures sont également disponibles pour les permis de conduire sur le site

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> pour les démarches suivantes :

- inscription au permis de conduire pour passer les examens (première inscription ou nouvelle catégorie).

- demande de fabrication d'un nouveau permis (sauf pour les demandes d'échange de permis de conduire étran-

gers ou de demandes de permis de conduire international pour lesquelles il convient de se connecter au site www.isere.gouv.fr, pour de plus amples informations).

L'usager peut créer son compte spécifique ANTS directement au cours de la démarche. Cela n'est pas nécessaire si l'usager dispose déjà d'un compte certifié "France Connect" (identifiants impots.gouv.fr, ameli.fr ou idn.la-poste.fr sont nécessaires).

■ Pourquoi utiliser les téléprocédures ?

- Des démarches sécurisées et simplifiées en ligne
- Des démarches accessibles à toute heure

- Des démarches réalisables depuis chez soi, depuis une borne internet en libre accès, depuis les points numériques situés à la préfecture et dans les sous-préfectures ou depuis des espaces numériques dont toutes les maisons de services d'accueil au public sont équipées.

■ Fin du guichet

Depuis le 16 octobre 2018, les présentations aux guichets de la préfecture ou des sous-préfectures, ou par envoi postal, ne sont plus possibles : seuls les dossiers transmis par la procédure dématérialisée sont instruits.

VOREPPE

Les MJC de l'Isère ont fait leur cabaret



Danseuses et chanteuses ont animé la soirée de samedi 1^{er} juin à L'Arrosoir.



Samedi 1^{er} juin après-midi à L'Arrosoir, les jeunes et adultes des différentes MJC de l'Isère se sont réunis pour une représentation où chaque structure a présenté un spectacle de danse ou de chant.

Plus de 100 personnes, enfants et adultes, sont venues assister à la prestation de leur atelier de danse pour une manifestation rendue possible grâce à l'investissement de toutes les MJC présentes : Tignieu-Jameyzieu, Nelson-Mandela, La Tour-du-Pin, Le Pont-de-Claix, Voiron, Seyssuel, Tullins, Anatole-France et la MJC de l'Isère elle-même. Ces associations sont encadrés par Didier

Perrier, président de l'association des MJC de l'Isère, qui confiait : « C'est la première fois que nous organisons le MJ Cabaret. »

Les animateurs et professeurs des MJC sont tous venus encourager et soutenir leurs élèves. Ils ont offert un spectacle de qualité où tous les styles de danse ont été explorés : du tango au hip-hop, de la danse indienne au modern jazz, de la danse Bollywood au hip-hop new style en passant par la danse classique ou la country. On a pu apprécier la beauté des costumes indiens et la rigueur et l'investissement de tous dans chacune des danses présentées. Les danseurs et

danseuses ont fait preuve de technique, de grâce et de poésie dans ces riches moments de partage culturel. Le spectacle s'est conclu par des chansons françaises et internationales interprétées avec une belle sensibilité par Laura, 19 ans, et sa sœur Ilyana, 14 ans. Leurs voix chaudes et puissantes ont rempli L'Arrosoir par les mélodies interprétées.

Les jeunes de la MJC de Voreppe n'ont pas pu venir danser mais ont participé à la tenue du bar et à la vente de gâteaux. Les sommes récoltées aideront les jeunes dans leur projet de séjour en montagne et au parc Walibi.

Jean-José TEROSET



Partenaire des acheteurs publics pour la collecte et la publication des avis presse & web

Profil acheteur - Plateforme de dématérialisation

www.marchespublics.ledauphine-legeales.com

Le JAL (journal d'annonces légales) de vos départements

ISERE

Nelly Parra
 >> 04 76 88 73 86
 Martine Santos Cottin
 >> 04 76 88 73 24

LDLlegales38@ledauphine.com

Dans le cadre de la transparence de l'avis économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'Arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 22 décembre 2016, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire SOIT 1,55 € HT/m colonne

Catherine Vidal

Directrice Annonces Légales
 Portable : 06 22 57 23 53

catherine.vidal@ledauphine.com

Lydie WARAUX

Portable : 06 22 57 23 72

lydie.waraux@ledauphine.com

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées



LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DES ALPES - PLURALIS ET LE FOYER DE L'ISÈRE-ISALIS

Avis d'appel public à la concurrence

Service Marchés
 74, cours Becquart Castelbon - CS 90229 - 38506 Voiron
 tél : carole_cuny@pluralis-habitat.fr
 web : <http://www.pluralis-habitat.fr>

L'avis implique un marché
 Objet : EYBENS - Résidence Le Noé
 Démolition d'une maison individuelle et construction de 42 logements collectifs dont 18 logements locatifs sociaux et 24 logements et 22 garages en accession sociale

Référence acheteur : GD - EYBENS - LE NOE

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée

Durée : 18 mois.

Forme du marché : Prestation divisée en lots ; ou Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Les variantes sont refusées

Lot n° 10 - Démolition - Désamiantage

Lot n° 20 - Terrassements - VRD - Espaces verts

Lot n° 30 - Gros œuvre - Maçonnerie

Lot n° 41 - Menuiseries extérieures bois - Occultations

Lot n° 42 - Menuiseries intérieures bois

Lot n° 45 - Cloisons - Doublages - Faux plafonds

Lot n° 50 - Carrelage - Faïences

Lot n° 52 - Sols souples

Lot n° 53 - Parquets

Lot n° 55 - Peintures - Revêtements muraux

Lot n° 60 - Métaillerie - Serrurerie

Lot n° 61 - Portes de garage

Lot n° 65 - Etanchéité des toitures terrasses

Lot n° 70 - Façades ITE - Peinture extérieure

Lot n° 75 - Ascenseurs électriques

Lot n° 85 - Électricité - Courants faibles

Lot n° 90 - Sanitaire - Chauffage - VMC

Lot n° 100 - Test EA

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 27/06/19 à 17h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Envoi à la publication le : 31/05/19

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marchespublics.ledauphine-legeales.com>

153513400

Procédures formalisées



SYNDICAT MIXTE DE VALBERG

Avis de marché

Entité adjudicatrice :
 Désignation : Syndicat Mixte de Valberg - Centre administratif - Place Charles GINESY - 06470 VALBERG Téléphone : 04.93.02.23.90 - Fax : 04.56.09.03.49.

Statut : Syndicat mixte fermé

Activité(s) principale(s) : Transport par câble.

L'entité adjudicatrice n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché : Travaux de réaménagement du Front de Neige du Garibeuil.

- Lot n° 3 Construction des Tapis.

La présente consultation est non alliotée car ne concerne qu'un seul lot des travaux prévus pour l'opération. Les autres lots feront l'objet d'une nouvelle consultation.

Les prestations concernent la réalisation de travaux de construction de tapis pour skieurs dans l'objectif de réaménagement du Front de Neige du Garibeuil, initié par le Syndicat Intercommunal de Valberg.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non.

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s).

Lieu principal d'exécution : Station de Valberg.

Code NUTS : FRL03.

CPV principal : 45000000.

Les prestations sont traitées pour partie à prix unitaires et pour partie à prix forfaitaires.

Il est prévu des variantes autorisées.

Des options sont prévues dans les documents de la consultation.

Les délais d'exécution des travaux sont laissés à l'initiative du candidat qui devra préciser à l'acte d'engagement, sans toutefois dépasser le délai correspondant au lot n°3 qui est de 15 semaines.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : cf. règlement de la consultation.

Critères de sélection des candidatures : capacités professionnelles, techniques et financières.

Présentation de candidature sous forme de DUME : L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME).

Les conditions sont précisées dans le règlement de la consultation.

Procédure : Appel d'offres ouvert.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Renseignements d'ordre administratif :

La présente consultation est une consultation initiale.

Date limite de réception des offres : 21/06/2019 à 12 heures.

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Avis périodique : Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Les groupements momentanés d'entreprises sont autorisés et devront prendre, par lot, la forme de groupements solidaires.

Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait de l'entité adjudicatrice tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nice - 18 avenue des Fleurs - CS 61039 - 06050 Nice Cedex 1.

Tél : (+33) 4 93 97 86 00 - Courriel: greffe.ta-nice@juradm.fr.

Adresse Internet (URL) : <http://www.ta-nicejuradm.fr>

Conditions de retrait du dossier de consultation des entreprises et de remise des offres :

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Le dépôt des plis s'effectue obligatoirement par la voie électronique via la plateforme <https://www.marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Renseignements techniques :

- Société d'Exploitation des Remontées Mécaniques :

M. Bernard DUCATI - Directeur - Tél : 06 08 30 88 44.

- CNA Maîtrise d'œuvre :

Le Trident A - 34, Avenue de l'Europe - 38100 GRENOBLE - Tél. 04.76.33.35.42.

Renseignements administratifs :

Services Techniques du SMV/Philippe LEGRAND - Directeur des Services Techniques.

Centre Administratif - Place Charles GINESY - 06470 VALBERG.

Tél : 04 93 02 23 90 - Courriel: plegrand@valberg.com

- Amandine PEsSEL - SMV - Gestionnaire des marchés publics

Courriel : apessel@valberg.com

Les réponses aux demandes de renseignement seront effectuées conformément aux dispositions du règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/05/2019.

153442200

Délégations de services



MAIRIE D'AUTRANS-MÉAUDRE EN VERCORS

Avis de concession

M. Hubert ARNAUD - Maire

Le Village - 38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS

Tél : 04 76 95 20 16

Référence acheteur : 2019FPPL06

Objet : Concession de délégation de service pour l'exploitation et la gestion du cinéma communal Le Clos, commune déléguée d'Autrans

Procédure : Concession

Forme du marché : Prestation divisée en lots ; non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges

(règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Remise des offres : 24/06/19 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 31/05/2019

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marchespublics.ledauphine-legeales.com>

153513700

AVIS

Enquêtes publiques



COMMUNE DE VOIRON

Avis d'enquête publique

Projet de modification n° 5 du plan local d'urbanisme (P.L.U.)

Par arrêté n°DST-U-2019-0426 du 6 mai 2019, le Maire de Voiron a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur le territoire de la commune, portant sur la modification n°5 du plan local d'urbanisme (P.L.U.).

Le tribunal administratif de Grenoble a désigné par ordonnance 25 avril 2019 Madame Martine Henriot, en qualité de commissaire-enquêteur.

Objet de l'enquête

Ce projet de modification porte principalement sur les points suivants :

- Des évolutions relatives à la ZAC Rossignol-République et à la ZAC DiverCité, liés à l'avancement des études réalisées, sans remise en cause du programme de construction ni des grands principes d'aménagement ;

- Des modifications relatives au stationnement pour prendre en compte les évolutions réglementaires, ajuster les normes de stationnement automobile dans un secteur en tension, et mieux prendre en compte le stationnement des cycles ;

- La limitation du développement commercial potentiel dans les secteurs extérieurs au centre ville et l'ajustement du périmètre d'obligation de rez-de-chaussée commerciaux, afin de renforcer la vitalité commerciale du centre ville ;

- La reformulation de la règle de mixité sociale, en conservant les taux et les seuils actuels ;

- L'introduction d'un coefficient de biotope et une obligation de pleine terre dans les zones urbaines faisant l'objet d'une densification ;

- L'actualisation du règlement pour prendre en compte des évolutions législatives récentes et la mise à jour des éléments devenus obsolètes (suppression ou modification d'emplacements réservés et d'un périmètre d'attente) ;

- L'ajout dans les annexes, du périmètre des ZAC, des plans d'alignement de voirie approuvés en 2013, et d'une carte indiquant les secteurs de la taxe d'aménagement.

Le projet de modification n'est pas soumis à évaluation environnementale et n'a pas fait l'objet d'une concertation publique.

Consultation du dossier

L'enquête publique se déroulera à l'hôtel de ville de Voiron, 12, rue Mainguet, du lundi 3 juin à 9h au mercredi 3 juillet 2019 à 16h30 pour une durée de 31 jours consécutifs.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comportant notamment le projet de modification, le courrier de l'autorité environnementale et les avis des personnes publiques associées sera mis à disposition du public à l'hôtel de ville, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et samedi matin de 9h à 12h.

Le dossier pourra également être consulté gratuitement sur un poste informatique installé sur place, pendant les mêmes périodes d'ouverture.

En outre, il sera disponible durant la durée de l'enquête publique sur le site internet de la mairie : www.voiron.fr

Toute personne intéressée pourra sur sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique sur demande auprès du service Urbanisme de la mairie (04 80 56 90 90), 58, cours Becquart Castelbon.

Consignation des observations du public

Pendant toute la durée de l'enquête, un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur sera mis à disposition du public qui pourra y consigner ses observations et propositions, à l'hôtel de ville.

Le public pourra également adresser un courrier à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur, Enquête publique sur le projet de modification n°5 du P.L.U., Hôtel de ville de Voiron, CS 30268, 38516 Voiron Cedex

Enfin, le public pourra également déposer ses observations à l'adresse mail suivante : enquete-publique-plu@ville-voiron.fr ou directement sur le site internet de la Ville www.voiron.fr

L'ensemble des observations et propositions formulées par le public ou orales du public aux dates et heures suivantes :

Le public pourra également adresser un courrier à l'attention de Monsieur le commissaire-enquêteur, Enquête publique sur le projet de modification n°5 du P.L.U., Hôtel de ville de Voiron, CS 30268, 38516 Voiron Cedex

Enfin, le public pourra également déposer ses observations à l'adresse mail suivante : enquete-publique-plu@ville-voiron.fr ou directement sur le site internet de la Ville www.voiron.fr